

LES AGENTS DE LA PETITE ENFANCE

Le secteur de la petite enfance (0 à 6 ans) regroupe un grand nombre de métiers :

- *assistants d'accueil petite enfance (agents des crèches, assistants petite enfance, aide-éducateurs et auxiliaires de puériculture),*
- *coordonnateurs enfance-jeunesse-éducation (infirmier, puéricultrice, éducateur de jeunes enfants, animateur territorial, etc...),*
- *directeurs enfance-jeunesse-éducation (puéricultrice cadre de santé, conseiller socio-éducatif, attaché territorial, etc...),*
- *animateurs de relais assistantes maternelles,*
- *agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM).*



Ces professionnels de la petite enfance travaillent dans des structures d'accueil diverses comme les crèches, les écoles maternelles, les accueils périscolaires, etc...

Ils sont exposés à de réels risques souvent banalisés par la perception de leurs métiers : le bien-être de l'enfant et le service rendu à la famille priment sur leur bien-être et leur santé au travail.

1- RISQUES PROFESSIONNELS

Risque physique

La forte implication physique que requiert le travail auprès de la petite enfance expose les professionnels à des TMS, **Troubles Musculo-Squelettiques** (pathologies touchant les muscles et les articulations), et des troubles circulatoires et veineux.

Le port des enfants, la manipulation fréquente du matériel (tables, chaises, lits), le rangement des objets ramassés au sol et la nécessité de s'adapter à la taille de l'enfant ou du mobilier entraînent des efforts physiques et des postures contraignantes : se pencher en avant, s'accroupir, maintenir une station debout, prolongée avec piétinement.

Risque de chute de plain-pied



Les sols glissants aux abords des lavabos, des WC ou encombrés par des jouets entraînent des risques de chute de plain-pied pouvant être source de foulure, entorse, plaie, contusion, fracture.

Risque de chute en hauteur

Le nettoyage des vitres en hauteur, l'accrochage de décoration au plafond ou au mur, le stockage en hauteur sont des situations pouvant engendrer des chutes de hauteur d'autant plus s'il est fait usage d'un moyen non adapté ou en mauvais état pour accéder en hauteur comme une chaise, une table, un carton, etc.

Risque biologique

La vie en collectivité dans les structures de petite enfance suppose de nombreux contacts au quotidien, ce qui engendre le risque de contracter des maladies. La contamination peut se faire par contact direct avec l'enfant, par voie respiratoire ou cutanée.

Risque chimique

L'utilisation quotidienne de produits ménagers, produits de toilettes et d'hygiène, présente des risques d'intoxication par contact avec les yeux ou cutané, par inhalation ou par ingestion. L'intoxication peut provoquer des irritations, des symptômes allergiques, des brûlures, des conjonctivites, des sinusites, des bronchites, de fortes douleurs abdominales.

Risque électrique

Le risque électrique existe lors de l'utilisation de tout type d'appareil électrique (défaut électrique, matériel en mauvais état, etc). L'électrisation entraîne des contractions musculaires, des brûlures au niveau de la zone de contact, l'asphyxie, la syncope pouvant conduire au décès.



Risque de brûlure

L'activité de restauration peut engendrer des accidents de brûlures importantes, notamment lors de la manipulation de plats chauds.

Risque routier

Les agents peuvent être confrontés au risque routier lors des déplacements sur la voie publique (accompagnement au restaurant scolaire, à l'accueil périscolaire, au car).

Risque de coupure

L'utilisation de massicot, ciseaux, cutters, lors des activités manuelles ou de leur préparation présente des risques de coupure.

Risques psychosociaux

Les risques psychosociaux des métiers de la petite enfance proviennent de trois sources :

- **les contraintes organisationnelles** : les journées de travail peuvent s'avérer longues et contraignantes avec interruptions fréquentes de tâches pour faire face à des appels et incidents variés.
- **les nuisances dues au bruit et à l'agitation des enfants** : le bruit généré par les enfants (cris, pleurs, ...) entraîne un niveau sonore élevé, source de stress et de fatigue. L'agitation permanente due à l'énergie débordante des jeunes enfants peut aussi être éprouvante nerveusement.
- **les difficultés relationnelles** : elles peuvent intervenir au sein de la structure entre les différents personnels mais aussi avec les parents ou les enfants. Leur niveau d'exigence de plus en plus élevé et leur attitude méfiante et consumériste peuvent engendrer des situations de violences verbales, voire physiques.

La fatigue psychologique qui résulte de ces trois sources de risque peut aller parfois jusqu'à l'épuisement professionnel.

2- MESURES DE PRÉVENTION

Équiper les structures de mobilier et d'équipements adaptés

- chaise haute avec tablette amovible pour faire manger les enfants,
- fauteuil confortable pour donner les biberons (dossier, soutien lombaire, accoudoirs, coussin, ...),
- tabouret à roulette pour passer plus facilement d'un enfant à un autre sans avoir à se lever,
- chariot pour le transport des repas et du matériel,
- table à langer adaptée (à la hauteur du bassin) avec un espace pour mettre les pieds en- dessous,
- point d'eau accessible depuis la table à langer,
- marchepied ou un escalier adapté pour aider l'enfant à monter sur la table à langer sans avoir à le porter,
- poubelles adaptées, à portée de mains, faciles d'utilisation (avec roulettes par exemple),
- chaise ou un fauteuil confortable pour la surveillance et l'accompagnement à l'endormissement,
- lits à hauteur d'adulte avec barrière escamotable.

Associer et former les agents

- à l'aménagement des locaux et au choix du matériel adapté aux adultes,
- aux tests de matériels avant achat,
- aux gestes et postures à adopter pour se préserver.

Respecter les précautions générales d'hygiène

- se laver les mains régulièrement,
- porter une tenue de travail pour éviter la transmission des bactéries sur les vêtements personnels,
- avoir une armoire double compartiment dans le vestiaire afin de séparer les vêtements de travail des vêtements de ville,
- utiliser des gants,
- être à jour des vaccinations obligatoires (BCG, DTP et hépatite B). Certaines vaccinations sont recommandées pour les femmes en âge de procréer (hépatite A, rougeole, varicelle, oreillons, rubéole).



Utiliser les produits chimiques en toute sécurité

- limiter l'utilisation de produits dangereux,
- respecter les règles de stockage :
 - local ventilé
 - sol imperméable
 - cuvette de rétention
- porter les équipements de protection individuelle adaptés à la tâche et au produit (lunette, gants, masque),
- connaître et afficher les pictogrammes de dangers des produits stockés et utilisés.



Éviter le risque de chute de plain-pied

- porter des chaussures avec semelles antidérapantes,
- ne pas encombrer les espaces de circulation,
- assurer un éclairage suffisant des locaux,
- mettre des revêtements de sol antidérapants dans les parties des locaux potentiellement glissantes (lavabos, wc, cuisine).

Intervenir en hauteur en toute sécurité

- éviter le travail en hauteur, utiliser du matériel approprié pour les interventions en hauteur (nettoyage des vitres, accrochage de décorations, etc...) :
 - perche télescopique
 - escabeau adapté
 - PIRL (Plateforme Individuelle Roulante Légère)
- proscrire l'utilisation de moyens de fortune (chaise, table, cartons).

Éviter le risque de brûlure en cuisine

- utiliser des équipements de protection individuelle :
 - pantalon de cuisine ou tunique,
 - gants de cuisine anti-chaaleur,
 - sabots de cuisine.

Traiter les locaux contre le bruit

- mettre en place des matériaux absorbants le bruit, sur les parois des murs et des plafonds,
- séparer les activités par des cloisons,
- proposer des activités en petits groupes,
- créer des moments d'attention silencieuse (jeux, lecture),
- proposer des activités en extérieur (lorsque cela est possible),
- intégrer le « facteur bruit » lors de l'achat d'équipement de matériel et lors de rénovation ou construction de bâtiment,
- élaborer une charte de bonne conduite notamment au restaurant scolaire.

Éviter le risque électrique

- travailler les pieds au sec,
- essuyer les mains avant de brancher ou de débrancher un appareil,
- n'utiliser pas de matériels ou de prises détériorés,
- débrancher les appareils depuis la prise et non en tirant sur le fil,
- brancher le fil derrière soi et travailler du fond de la pièce vers l'entrée, pour éviter que le câble électrique ne traîne devant l'appareil,
- être habilité H0/B0.



Éviter le risque routier

- porter des gilets à haute visibilité lors de déplacements,
- expliquer aux enfants les règles de déplacements en groupe sur la voie publique.

Prévenir les risques psychosociaux

- former les agents à la gestion du conflit et du stress pour connaître les techniques de dialogue et de communication qui permettent de désamorcer les risques de violence,
- accompagner les agents dans leurs activités : réunions, lieu d'échange permettant d'exprimer les problèmes professionnels,
- mettre en place des remontées d'information pour identifier les problèmes et discuter des solutions envisageables,
- former les équipes de direction au management participatif,
- intégrer les agents au projet de l'établissement et prendre en compte leur bien-être, en complément de l'éveil de l'enfant, dans le projet.